



Rectorat de l'Académie de Nice

53 Avenue Cap de Croix 06181 NICE

Dossier suivi par :

M. Dominique CORNU
I.A. I.P.R. Economie et Gestion

CAHIER DES CHARGES

Passeport Numérique BTS GPME

Date, cachet, signature

Le 25/04/2019



SOMMAIRE

1.	Contexte	. 2
2.	Présentation du projet	. 3
	2.1 Comité de pilotage	. 3
	2.2 Objectifs du programme	. 3
	2.3 Principaux résultats attendus	. 3
	2.4 Contenus	. 4
	2.5 Fonctionnalités	. 4
	2.7 Points de vigilance	. 5
3.	Prestations Attendues	. 6
	3.1 Charte graphique	. 6
	3.2 Développement	. 6
	3.4 Plateforme de développement	. 6
4.	Planning Prévisionnel	. 7
5	Rudget	7



1. Contexte

Le BTS Assistant de Gestion de la PME PMI a fait l'objet d'une rénovation.

Depuis le 1^{er} septembre 2018, il est intitulé BTS GESTION DE LA PME et ses contenus comme ses modes d'obtention ont été largement réformés. Les premiers étudiants de ce BTS réformés passeront leur examen à la session 2020.

Aujourd'hui, le titulaire de ce diplôme doit faire preuve de polyvalence au sens d'être capable de comprendre la PME dans sa globalité, dans son écosystème et d'être capable de décrire toutes les conséquences d'une décision prise au sein d'une PME notamment dans le cadre de la Relation Client Fournisseur.

L'importance de l'enseignement de la Gestion de la Relation Client Fournisseur a été renforcée dans le cadre de cette rénovation.

Cet enseignement est évalué au travers du dossier d'un candidat et également de ses productions pendant ou avant sa formation.

Le référentiel de formation prévoit la possibilité d'utiliser un passeport permettant à l'élève de constituer ses supports d'évaluation pour la gestion de la Relation Client et Fournisseur (épreuve coefficient 6). Un modèle de passeport, sous format Excel, a été proposé par le groupe national de pilotage de ce BTS.

Au niveau académique, **M. Dominique CORNU** est l'Inspecteur d'Académie référent pour ce BTS rénové.



2. Présentation du projet

<u>Objet</u> : Création d'une application web permettant de générer le dossier d'examen de l'épreuve E4 du BTS Gestion de la PME

<u>Objectif</u>: permettre la constitution du dossier d'examen de l'épreuve E4 avec un tableau synoptique et des fiches de situation ainsi qu'un suivi des bilans effectués par les enseignants concernés.

L'existant :

Un passeport sous forme de fichier Excel a été proposé en février 2019 par le groupe de pilotage national du BTS. Cette application est destinée aux étudiants, elle ne s'impose pas aux enseignants qui peuvent développer ou proposer leurs propres outils.

2.1 Comité de pilotage

Le projet sera piloté par **M. Dominique Cornu**, I.A. I.P.R. d'Economie et Gestion en charge du diplôme, et, par Délégation **Mme AUDOLY-GERMANETTO Christelle** et **M. CANEPA Christian** respectivement DDFTP au Lycée du Parc Impérial et au Lycée Honoré d'Estienne d'Orves également enseignants dans la formation.

2.2 Objectifs du programme

Disposer d'une application web permettant, pour l'épreuve E4 :

- La Génération et l'édition numérique et papier des documents d'examen (tableau synoptique et fiches de situation)
- L'édition numérique et papier des bilans d'étape nécessaires à l'évaluation de la situation A
- L'accès aux étudiants et aux enseignants de la section, pour renseigner et visualiser les différents récapitulatifs.

2.3 Principaux résultats attendus

Plusieurs vues possibles:

Génération automatique et édition du :

- Tableau synoptique: principes de présentation en annexe V-2 du fichier « Annexes Projet BTS GPME 090119.docx », modèle possible en fichier joint nommé « GPME TABLEAU SYNOPTIQUE.xlsx »
- Fiches d'analyse de situation professionnelle : modèle officiel en annexe V-4 Recto et V-4
 Verso du fichier « Annexes Projet BTS GPME 090119.docx », modèle possible en fichier joint nommé « Fiche d'analyse de situation professionnelle 1.docx »
- Récapitulatif des bilans intermédiaires : aucun modèle disponible. S'inspirer de l'annexe
 7-3 du fichier « Annexes Projet BTS GPME 090119.docx » et prévoir des champs de saisie date, enseignant, commentaire pour chaque activité.



2.4 Contenus

Mme AUDOLY-GERMANETTO et M. CANEPA s'engagent à fournir :

- Tous les documents et fichiers de référence concernant la réforme de ce BTS
- La déclaration RGPD complétée à transmettre au DPD de l'Académie de Nice

2.5 Fonctionnalités

1. Etudiants:

- a. L'étudiant doit pouvoir créer des fiches de situations professionnelles.
- b. Pour chacune d'entre elles, il doit pouvoir saisir tous les champs permettant de compléter les fiches de situations officielles (cf Passeport BTS GPME 190201.xlsx) et le tableau synoptique.
- c. L'étudiant doit pouvoir saisir, modifier, supprimer et visualiser les champs saisis tant qu'un enseignant de la classe n'a pas validé sa fiche de situation; il doit également pouvoir générer et éditer les fiches de situation et le tableau synoptique.

2. Enseignants:

- a. L'enseignant doit pouvoir visualiser, modifier, supprimer les fiches de situations et le tableau synoptique des étudiants des classes dont il a la charge. Il doit également pouvoir générer et éditer les fiches de situation et le tableau synoptique.
- b. L'enseignant doit pouvoir valider et dévalider une fiche de situation professionnelle.
- c. L'enseignant doit pouvoir saisir, visualiser, modifier et supprimer les bilans intermédiaires des étudiants des classes dont il a la charge.
- d. L'enseignant doit pouvoir visualiser le nombre de fiches de situations professionnelles saisies par les étudiants dont il a la charge de même que leur état : validée ou non validée.



3. Administrateur de l'Etablissement :

- a. L'administrateur de l'Etablissement crée les classes et les nomme en tenant compte de la promotion (une promotion dure deux ans). Exemple de nom de classe : BTSGPME20182020
- b. L'administrateur de l'Etablissement crée manuellement ou importe un fichier CSV des différents utilisateurs : les étudiants et les enseignants.

Champs souhaités: Nom / Prénom / Date de naissance

- c. L'administrateur de l'Etablissement affecte les étudiants et les enseignants dans les classes.
- d. L'administrateur de l'Etablissement dispose également des mêmes droits que les enseignants

4. Super Administrateur:

- a. Le Super Administrateur peut créer et supprimer les Etablissements
- b. Le Super Administrateur crée les Administrateurs de chaque Etablissement
- c. Le Super Administrateur dispose des mêmes droits que les administrateurs Etablissement.

2.7 Points de vigilance

- 1. Tenir compte du fait qu'un étudiant est susceptible de redoubler et donc de changer de classe. Il doit pouvoir conserver le travail réalisé.
- 2. Prévoir le fait qu'un étudiant puisse changer d'Etablissement en conservant le travail réalisé.
- 3. Les fiches de situation et le tableau synoptique doivent pouvoir être générés en PDF pour en faciliter l'impression.
- 4. La première page de l'application devra permettre de choisir l'Etablissement d'affectation de l'étudiant et/ou de l'enseignant avant de se connecter.
- 5. Une seconde page permettra l'identification de l'utilisateur de l'Etablissement. Il est souhaitable de prévoir que l'Administrateur de l'Etablissement puisse ajouter le logo de l'Etablissement ou une photo afin de personnaliser la page.



L'identifiant sera composé de la première lettre du prénom, suivi des 8 premiers caractères du nom de famille (en cas d'identifiant identique les utilisateurs ultérieurs verront leur identifiant augmenté d'un nombre incrémenté par l'application automatiquement).

Le mot de passe de la première connexion sera la date de naissance de l'utilisateur au format JJMMAAAA.

- 6. A la première connexion sera demandé aux utilisateurs de renseigner une adresse mél et de modifier obligatoirement le mot de passe en respectant la règle de sécurité suivante : au moins 8 caractères dont au moins un caractère spécial, un chiffre et une lettre.
- 7. En cas de perte du mot de passe, l'utilisateur doit pouvoir faire la demande automatique de génération d'un nouveau mot passe (« mot de passe oublié »).
- 8. Si nécessaire, l'Administrateur de l'Etablissement doit pouvoir régénérer et visualiser un nouveau mot de passe.
- 9. L'application doit pouvoir fonctionner pour environ 800 étudiants et une trentaine d'enseignants répartis dans une dizaine d'établissement de l'Académie de Nice.
- 10. L'application sera hébergée chez un hébergeur. Ce serveur sera virtualisé au moyen de l'hyperviseur VMWARE ESXI.
- 11. Prévoir une possibilité de sauvegarde et un archivage (permettant si nécessaire une consultation) au bout de trois ans.

3. Prestations Attendues

3.1 Charte graphique

L'application doit contenir le logo de l'académie de Nice.

3.2 Développement

Un développement sur des outils Open Source sera préféré. Un véritable intranet (programmation web) est vivement souhaité.

3.4 Plateforme de développement

L'application sera développée dans un environnement proche de celui du déploiement. Elle ne sera déployée sur le serveur hébergé que lorsqu'elle sera finalisée et validée par M. Dominique Cornu. Une machine virtuelle VMWARE ESXI locale sera mise à disposition pour réaliser et l'application et pourra être utilisée lors de l'examen du Titre Professionnel Développeur Web et Web Mobile si elle n'est pas encore déployée sur le serveur dédié.



4. Planning Prévisionnel

M. Dominique Cornu souhaiterait pouvoir disposer de l'application à la rentrée 2019. Toutefois, il voudrait pouvoir assister à l'évolution de la programmation au fur et à mesure de sa réalisation.

5. Budget et droits

Aucun budget ne peut être affecté à cette application. Son développement se déroulera lors des stages à réaliser dans le cadre de l'obtention du Titre Professionnel Développeur Web et Web Mobile.

L'application devra être opensource.